

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE MOIS SANS TABAC

Votre dentiste au cœur de votre sevrage tabagique !



Toutes les réponses sur

www.MaBoucheMaSante.fr

À l'occasion de la campagne d'aide à l'arrêt du tabac, reconduite tous les ans **en novembre**, « **Le Mois sans tabac** », l'UFSBD, partenaire de Santé Publique France, **encourage les dentistes à accompagner leurs patients fumeurs dans une démarche de sevrage tabagique.**

La place des dentistes, dans le parcours de lutte contre le tabac, est évidente. Ils peuvent dépister, sensibiliser, conseiller et aider leurs patients dans une démarche de sevrage tabagique en prescrivant des traitements de substitution nicotinique (TSN). Ces traitements médicamenteux de première intention sont recommandés par la Haute Autorité de Santé.

Le simple fait d'en parler avec votre praticien, d'échanger sur votre envie d'arrêter constitue une première étape majeure. Votre dentiste peut évaluer votre dépendance physique, psychologique et/ou comportementale, et vous prescrire des TSN sous formes de :

- *Libération prolongée : timbres/patchs permettant un apport de nicotine lent et constant ;*
- *Libération rapide : gommes à mâcher, comprimés/pastilles à sucer, inhalateur et spray buccal.*

Avec 75 000 décès par an qui lui sont attribuables, le tabagisme est la première cause de mortalité par cancer, pourtant évitable. Les conséquences du tabagisme sont connues, notamment en termes de développement de cancers et de maladies chroniques, principalement cardiorespiratoires, mais ses impacts sur la sphère orale ne sont pas non plus à négliger : complications dans le traitement des maladies parodontales, retards de cicatrisation après des traitements chirurgicaux sans oublier les cancers buccaux qui concernent de plus en plus de jeunes personnes.

Alors parlez-en à votre dentiste
Et inscrivez-vous sur : [le mois sans tabac](#)

À propos de l'UFSBD :

L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) est l'association engagée dans la promotion de la santé bucco-dentaire en France. Elle représente les professionnels de la santé dentaire et, au-delà de ses actions terrain au plus près des populations depuis bientôt 60 ans, elle vise à sensibiliser le public aux bonnes pratiques d'hygiène dentaire, à promouvoir la prévention des maladies bucco-dentaires et à encourager l'accès aux soins dentaires de qualité. Pour en savoir plus sur l'association : www.ufsbd.fr

Relations avec la Presse de l'UFSBD :

ufsbd@ufsbd.fr - 01 44 90 72 84

www.ufsbd@ufsbd.fr - www.mabouchemasante.fr